

2014

### SCOT (Réunion publique, mardi 10 juin 2014)

En France, le schéma de cohérence territoriale, abrégé SCOT ou SCoT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

Une réunion publique d'information est organisée le mardi 10 juin 2014 à 20h à la salle de la Savonnière à Epernon.

Lors de cette réunion, seront évoquées les orientations urbanistiques et économiques suite à l'arrêt du SCOT et la décision de la commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA) ainsi que les prochaines étapes de finalisation du projet.

### **Diagnostic SPANC**

Comment ça marche?

### Réunion publique, jeudi 19 juin 2014

La mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif a été confiée aux communes, depuis la loi sur l'eau de 1992. A ce titre, les communes ont mis en place les SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui sont des services publics à caractère industriel et commercial. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a confirmé la compétence des communes et des SPANC pour leur mission de contrôle.

Afin d'informer tous nos administrés en assainissement individuel, une réunion publique est organisée le jeudi 19 juin 2014 à 20h à la salle polyvalente d'Ecrosnes.

### Le point sur la réforme des rythmes scolaires

Lors de la réunion publique du 16 mai dernier en présence de Annie Camuel, maire d'Ecrosnes, Laurence Bodineau, déléguée des parents d'élèves, Michel Nivoix, directeur de l'école de la Vallée de l'Ocre, de Fabrice Bourrée, président de l'AFCE et d'une cinquantaine de parents, a été décidée la répartition des NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques), à savoir 2 demi-heures les lundis et jeudis et 2h30 le vendredi après-midi.

Pour l'organisation de cette demi-journée du vendredi après-midi et afin de proposer des ateliers intéressants, nous sommes à la recherche de bénévoles pouvant offrir leur savoir d'une manière pédagogique mais surtout ludique.

Le Comité de Départemental de l'Éducation Nationale statuera lors de sa réunion du 16 juin 2014. Chers parents, nous ne manquerons pas de vous informer.

Déjà penser à la rentrée ! Celle-ci ayant été décalée au 2 septembre, les centres de loisirs ouvriront le l'er septembre.

# Halte aux bruits!

# Bricolage et jardinage

# Quads, mobylettes et petites motos

**Chiens** 

Afin de **respecter la tranquil- lité de vos voisins**, nous vous rappelons que l'utilisation par des particuliers de tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies et autres machines bruyantes est autorisée uniquement :

Un arrêté municipal interdit la circulation sur les chemins communaux de ces engins rugissants et pétaradants, particulièrement le long du ruisseau d'Ocre et près des écuries d'Ecrignolles. Préservons le calme des promeneurs et des riverains!

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux d'aboyer de manière répétée et intempestive.

- les jours ouvrables
   8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- les samedis
  9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés 10h à 12h

Les nuisances sonores enregistrées peuvent faire l'objet de dépôt de plainte en gendarmerie. En cas d'incivisme outrageant, les forces de l'ordre peuvent être amenées à intervenir et confisquer l'engin bruyant.

### Feu et déchets verts

Le brûlage de tontes, d'herbes, de souches, d'arbres est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

## La prévention, votre meilleur antivol

Devant la recrudescence des cambriolages, voici quelques recommandations :

- verrouillez votre véhicule même dans votre garage ou votre jardin.
- fermez toutes les issues de votre résidence (portail, portes, fenêtres, volets, dépendances, etc.).

N'hésitez pas à informer la gendarmerie de toute présence ou bruit suspects.

### **Prochaines animations**

Réservez les dates!

### Vendredi 27 juin

Kermesse de l'école (à partir de 16h). Spectacle de fin d'année (21h).

#### Dimanche 29 juin - 16h

Pièce de théâtre « Marat-Sade » par le Théâtre de la Bobine.

### Dimanche 13 juillet - 20h

Finale de la Coupe du monde de football, sur le grand écran de la salle polyvalente animation paris, buffet.

### Lundi 14 juillet - à partir de 17h

Animations (initiation zumba, Karaoké,...) dîner bleu-blanc-rouge, retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice.

#### Dimanche 28 septembre

Brocante organisée par l'A.F.C.E.

Téléphone mairie: 02 37 31 56 07 / Fax: 02 37 31 19 32 / contact@ecrosnes.com